

---

## Organiser les relations entre formations et emplois

Jean-Frédéric Vergnies

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/2180>

DOI : [10.4000/formationemploi.2180](https://doi.org/10.4000/formationemploi.2180)

ISSN : 2107-0946

### Éditeur

La Documentation française

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2008

Pagination : 1

ISSN : 0759-6340

### Référence électronique

Jean-Frédéric Vergnies, « Organiser les relations entre formations et emplois », *Formation emploi* [En ligne], 102 | avril-juin 2008, mis en ligne le 02 décembre 2009, consulté le 30 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/2180> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/formationemploi.2180>

---

## Organiser les relations entre formations et emplois

Comment organiser les relations entre la sphère de la formation et celle de l'emploi et du travail ? Ce numéro de *Formation Emploi* témoigne de la diversité des réponses possibles à cette question traditionnelle qui prend parfois des formes inédites pour certaines activités.

Ainsi Anne Moysan-Louazel et Gérard Podevin nous invitent à considérer l'évolution de certaines professions dont l'exercice est encadré par des dispositifs légaux. Exercer ces professions nécessite de posséder un diplôme particulier. Aujourd'hui pourtant, les professions d'infirmière, d'expert-comptable ou de marin-pêcheur sont confrontées à la fois à l'obligation d'attirer de nouveaux candidats et à la nécessité de les fidéliser. À cet effet, elles doivent s'ouvrir à de nouvelles pratiques, à de nouvelles carrières, à de nouvelles possibilités de mobilité, ce qui les amène à reconsidérer le contenu des formations menant à ces métiers.

Pour leur part, Jean-François Oriante et Christian Maroy s'interrogent sur les professionnels de l'insertion chargés de remettre les chômeurs au travail, notamment grâce à des formations. Face aux difficultés de placement, il apparaît alors que les dispositifs d'insertion consistent principalement, et de plus en plus, à mettre l'individu au travail... sur lui-même, afin d'améliorer son employabilité. L'action des professionnels de l'insertion s'apparente à celle d'une profession consultante. En effet, ils accompagnent les demandeurs d'emploi en diagnostiquant et en traitant des troubles de l'employabilité.

Certaines entreprises, comme les entreprises d'intérim, tentent également de renforcer leur position d'intermédiaire sur le marché du travail, comme nous le montrent Christine Guégnard, Marie-Claude Rebeuh et Emmanuel Triby. En formant les intérimaires, elles s'efforcent d'assurer une réserve de main-d'œuvre qualifiée immédiatement opérationnelle et flexible.

Au sein même des entreprises, la formation peut être organisée et structurée. Nora Alleki et Catherine de Géry proposent ici un premier diagnostic des répercussions de la réforme de la formation continue du 4 mai 2004. À court terme, cette réforme semble avoir plus conforté qu'infléchi les pratiques de formation des entreprises.

Au-delà de la sphère directe de l'entreprise se posent les questions de la classification et de la hiérarchisation des formations professionnelles, autrement dit du niveau d'emploi auquel ouvre potentiellement un titre professionnel. Patrick Veneau et Dominique Maillard proposent un retour sur les classements de la Commission technique d'homologation (remplacée par la Commission nationale de certification professionnelle), chargée d'attribuer un niveau à des titres de formation professionnelle. Bien loin des diatribes sur les décalages entre formations et emplois, ils montrent le caractère consensuel des attributions de niveau à des titres professionnels.

Bonne lecture à tous.

*Jean-Frédéric Vergnies, rédacteur en chef*